

► Information générale

Cours

Titre	Métabolisme des médicaments (3 crédits)
Sigle	PHL6081
Site StudiUM	Cliquez ici pour entrer du texte.
Faculté / École / Département	Médecine, pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2022
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les jeudis, de 13h00 à 16h00 au local N-425-3 du pavillon Roger-Gaudry
Charge de travail hebdomadaire	Cliquez ici pour entrer du texte.

Enseignant

Nom et titre	Vincent Pichette
Coordonnées	Cliquez ici pour entrer du texte.
Disponibilités	Cliquez ici pour entrer du texte.

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité	Cliquez ici pour entrer du texte. Pour ajouter un tableau identique à celui-ci, cliquez dans le tableau puis sur le + qui apparaît à la droite de la dernière ligne.
Coordonnées	Cliquez ici pour entrer du texte.
Disponibilités	Cliquez ici pour entrer du texte.

Description du cours

Description simple L'objectif est d'exposer l'étudiant aux voies enzymatiques impliquées dans la synthèse/métabolisme de produits exogènes et endogènes, la formation de métabolites radicalaires et tératogènes et les méthodes utilisées pour étudier le métabolisme.

Place du cours dans le programme Cliquez ici pour entrer du texte.

Description détaillée Cliquez ici pour entrer du texte.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Cliquez ici pour entrer du texte.

Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

Département de pharmacologie et physiologie
PHL6081 – Métabolisme des médicaments (3 crédits)
Hiver 2022

Jeudi : 13h00 à 16h00 / Pavillon Roger-Gaudry / Local N-425-3

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Professeurs
6 janvier Semaine 1	Introduction	Vincent Pichette
13 janvier Semaine 2	Réactions de phase I	Vincent Pichette
20 janvier Semaine 3	Transporteurs membranaires et cinétique des médicaments	Vincent Pichette
27 janvier Semaine 4	Métabolisme des médicaments et effets indésirables	Vincent Pichette
3 février Semaine 5	Réaction de phase II	Vincent Pichette
10 février Semaine 6	Métabolisme des eicosanoïdes	Hassan Fahmi
17 février Semaine 7	Interactions entre les médicaments et les produits de santé naturels	Pierre Haddad
24 février Semaine 8	EXAMEN INTRA	Local N425-3 pavillon Roger-Gaudry
3 mars	Semaine de relâche	
10 mars Semaine 9	Métabolomique	Matthieu Ruiz
17 mars Semaine 10	Réactions métaboliques radicalaires et stress oxydatif	Éric Thorin
24 mars Semaine 11	Méthodes in vivo et in vitro utilisées pour les études de métabolisme	Jean-François Lévesque
31 mars Semaine 12	Méthodologie analytique pour l'évaluation du métabolisme	Édouard Kouassi
7 avril Semaine 13	Métabolisme des peptides	Audrey Claing
14 avril Semaine 14	Pharmacogénétique	Maja Krajinovic
21 avril Semaine 15	EXAMEN FINAL	Local Z-240 pavillon Claire-McNicoll

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Cliquez ici pour entrer du texte.
Dépôts des travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Vendredi 21 janvier 2022

Date limite d'abandon Vendredi 18 mars 2022

Fin du trimestre Vendredi 29 avril 2022

Évaluation de l'enseignement Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Cliquez ici pour entrer du texte.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>